

MAIRIE DE PEYRELEAU

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du mardi 21 mai 2024

Présentation du Conseil Municipal

Etaient présents

ESPINASSE Joël, ROUGET Alain, JULIEN Christian, Bernard PELLET,

Absents : PEIRS Virginie qui donne procuration à Monsieur Christian JULIEN, Jessie VALGALIER

Il est 17h30 le Maire ouvre la séance.

Secrétaire de séance : ESPINASSE Joël,

Validation PV du conseil du 09/03/2024

Demande de subvention CFIC : le conseil accorde une subvention de 1100 € 5 votes pour

Transfert de compétence temporaire EP au SIEDA : Monsieur ROUGET présente la demande du SIEDA. Après discussion le conseil approuve (5 votes pour) le transfert temporaire pour que le SIEDA puisse bénéficier du FCTVA sur les investissements

Transfert de l'exercice de la compétence « Infrastructure de recharge pour véhicules Electriques et Hybrides rechargeables » au SIEDA 5 votes pour

Adhésion au groupement de commande pour l'achat d'électricité au SIEDA : 5 votes pour

Achat terrain à Monsieur Loirette : Le Maire indique que dans le cadre du rachat du terrain de Monsieur Loirette il convient de déléguer le dossier à Aveyron Ingénierie 5 votes pour

Nomination géomètre – bornage Alayrac : Le conseil approuve le devis de Gé – INGENIERIE 5 votes pour

Biens sans maître : délégation à Aveyron Ingénierie 5 votes pour

Enquête publique : échange terrain Alayrac – Route Le Maire indique au Conseil qu'il a pris contact avec Monsieur Henri PUJOL pour officier comme commissaire enquêteur. Celui-ci accepte. Le conseil approuve ce choix et autorise le Maire à poursuivre la procédure – 5 votes pour

Renouvellement délégué PCC : Joel ESPINASSE est désigné comme nouveau délégué 5 votes pour

Devis INEO : Mise en lumière de la Tour 5 votes pour

Devis Toit Eglise 5 votes pour

Devis nettoyage façade Eglise 5 votes pour

Devis sécurisation parois rocheuse de la Tour 5 votes pour

Points divers

Subvention pêcheur : Monsieur le Maire présente la demande de subvention de l'AAPMA de Peyreleau. Après discussion et au vue des comptes de l'association, le conseil ne souhaite pas accorder de subvention.

Il est 19h le Maire clôture la séance

Le secrétaire de séance
Joel ESPINASSE

